

Cette Cour qui fait des miracles

Dans leur ville, ils sont partout chez eux. Ils connaissent les habitants par leur prénom, surtout ceux qui leur doivent quelque chose. Ils gèrent, embauchent, facturent, président, distribuent. Ils se font réélire royalement par des électeurs qui les aiment, les craignent ou ont besoin d'eux.

Ces maires peuvent être actifs et énergiques, dévoués à l'idée qu'ils se font de l'intérêt général, jaloux de leurs prérogatives, mais aussi de celles de leur commune. Ils sont souvent chaleureux, affectifs, autoritaires, un peu « grandes gueules ». Ils règnent sur leur ville depuis si longtemps qu'on n' imagine plus la vie sans eux. Ils ont huilé des réseaux qui tournent à leur service. Le débat a bien sûr déserté la vie politique locale. Les décisions se prennent en solitaire. Les adjoints font de la figuration. L'opposition se lasse. Ces élus ne sont pas majoritaires, mais on en trouve partout, de toutes les couleurs.

Certains d'entre eux perdent un jour contact avec le réel. Tout cède si facilement, tout dépend tellement d'eux, ils font tant pour cette ville, que tout est un peu à eux. Se confondent alors les comptes personnels et publics. On prend goût aux bonnes et belles choses : *on voyage loin*, on mange bien, on s'habille chic, on se meuble cher, on reçoit grand, aux frais du contribuable.

Vient un moment où il faut acheter le silence et la complicité. On nomme alors des soutiens, des amis, la famille, à des postes importants pour des salaires mirifiques, au mépris de l'équité et du mérite. On confie les marchés à des entreprises choisies, qui renvoient l'ascenseur.

Commentaire de L'U.A.D.E.P.F :

Mr le Maire de Petite-Forêt fait voter la subvention du comité de jumelage de 2010 accompagné de commentaires élogieux tout en prenant bien garde de ne pas voter la subvention.

Il n'en demeure pas moins que Mr le Maire avec sa garde rapprochée s'est rendu en avion en Italie en 2011 avec conjoint et concubin sur les deniers de la commune (subvention de 4500 € de subvention pour faire du tourisme) alors qu'il n'y a plus de comité de jumelage en Italie.

Et il a envoyé son ami au Québec tout frais payé sur les comptes de la commune et de la cohésion sociale.

L'opposition dénonce, mais ne va pas plus loin. Totalement Inefficace !!!

Rien de tout cela n'est nouveau. Mais la crise s'installe, et la rigueur avec. Les citoyens savent qu'ils vont consentir des sacrifices, et les plus pauvres souffrir davantage encore.

**LES COLIS DU CCAS PRENNENT UN DRÔLE DE
GOÛT QUAND ON SAIT QUE LE MAIRE ET QUELQUES
AMIS S'ASSOIENT AUX MEILLEURES TABLES
POUR DES REPAS QUI COÛTENT UN SMIC.**

Personne n'en saurait jamais rien sans la Cour des comptes et les chambres régionales des comptes. Ces austères et discrets magistrats ont la capacité d'ouvrir les livres, la compétence pour les analyser, et l'autorité pour dévoiler les résultats quand ils doivent l'être. Nos journaux, ces derniers jours, en étaient pleins.

Dans un pays qui a inventé la séparation des pouvoirs et qui la pratique très mal, ils constituent un exceptionnel contrepoids aux délires et aux dérives des gestionnaires de tout bord. Le moins pétitionnaires des citoyens, ceux qui n'ont jamais manifesté ou qui ne l'ont pas fait depuis longtemps, devront faire une exception si par malheur on venait un jour à rogner les pouvoirs ou les moyens de cette miraculeuse juridiction.

LA CHRONIQUE
PAR JEAN-MICHEL BRETONNIER